Zeitschrift: L'instruction publique en Suisse : annuaire

Band: 30/1939 (1939)

Artikel: Conférence des chefs de Départements de l'instruction publique de la

Suisse romande

Autor: A. D.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-112658

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

TROISIÈME PARTIE

Conférence des chefs de Départements de l'instruction publique de la Suisse romande.

La conférence a tenu sa séance ordinaire à Genève, le 12 juin 1939, sous la présidence de M. le conseiller d'Etat Perret, président.

M. L. Jaccard a présenté son rapport sur l'Annuaire de l'instruction publique. L'assemblée a approuvé les comptes de l'exercice 1938, ainsi que le projet d'Annuaire et le budget pour 1939.

La conférence a discuté ensuite des conséquences qu'entraînera pour les institutions scolaires de plusieurs de nos cantons l'application de la loi fédérale sur l'âge minimum des travailleurs.

Un échange de vues a eu lieu sur les meilleurs moyens à employer pour faire progresser l'éducation nationale et sur les cours destinés à former les maîtres d'instruction civique.

Des renseignements ont été donnés sur les mesures envisagées dans les divers cantons pour marquer l'entrée des jeunes gens dans la vie civique, ainsi que sur les facilités accordées aux membres du corps enseignant désirant assister à la Semaine pédagogique de l'Exposition de Zurich.

Dans une séance spéciale, présidée par M. le conseiller d'Etat Borel, la conférence adopta le rapport, présenté par M. le professeur Gauchat, sur le *Glossaire des patois de la Suisse romande*, ainsi que les comptes et le budget du prochain exercice.

La séance de 1940 aura lieu à Sion.

A. D.